

# ADJOINT DU RESPONSABLE DES BATIMENTS COMMUNAUX

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DU PONTET - MAIRIE  
rue de l'hotel de ville  
84130Le pontet  
**Référence :** 0084210800387612  
**Date de publication de l'offre :** 26/08/2021  
**Date limite de candidature :** 24/09/2021  
**Poste à pourvoir le :** 01/11/2021  
**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi  
**Temps de travail :** Complet  
**Durée :** 35h00  
**Nombre de postes :** 1

## Lieu de travail :

**Lieu de travail :**  
rue de l'hotel de ville  
84130 Le pontet

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Technicien  
Technicien principal de 2ème classe  
Technicien principal de 1ère classe  
**Famille de métier :** Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments  
**Métier(s) :** Responsable des bâtiments

### Descriptif de l'emploi :

- Hiérarchiquement rattaché(e) au directeur du pôle Technicité, vous assurerez le contrôle des travaux :
- Proposition et mise en œuvre des programmes de travaux.
- Veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organisation et coordination aux plans technique, administratif et financier, de l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts, en rapport avec le Plan Pluriannuel d'Investissement et en relation avec la Direction du Pôle.
- Garantie de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, risques industriels, sûreté, risques sanitaires).
- Qualifications obligatoires pour le poste : Bonne expérience professionnelle.

### Profil recherché :

- Savoirs socio-professionnels :
- Stratégie patrimoniale.
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage.
- Diagnostics réglementaires et leurs échéances.
- Cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et établissements publics, code du travail, code de la construction et de l'habitation, code de l'environnement, code de l'urbanisme, code général des propriétés et personnes publiques, code du travail, code du patrimoine.
- Normes de construction françaises et européennes, réglementation de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public, code du travail.
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB).
- Techniques et outils de planification d'opérations de construction.
- Code des marchés publics, loi MOP et décret Tertiaire.
- Notions de géotechnique.
- Notions de génie civil.
- Gestion écoresponsable du patrimoine (tri, économies d'eau, etc.).

- 
- Suivi de la qualité de l'air intérieur.
  - Techniques d'ingénierie du bâtiment : gros œuvre et second œuvre.
  - Règles de la maîtrise d'ouvrage publique.
  - Connaissance des CCAG et CCTG, DTU, normes.
  - Ingénierie de projet.
  - Modalités d'application des règles de sécurité sur chantier et pour interventions ultérieures.
  - Gestion écoresponsable des déchets de chantier.
  - Lecture de plan, représentations techniques et dessins techniques.
  - Assurances des constructeurs (RC, DO, TRC, etc.).
  - Législation amiante, plomb, qualité de l'air.
  - Normes de construction françaises et européennes.
  - Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti.
  - Conception d'un plan stratégique patrimonial intégrant les enjeux du développement durable.
  - Proposition d'une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti.
  - Participation à l'analyse des besoins de la collectivité en matière de rénovation.
  - Conduite de l'analyse des besoins en matière d'entretien et de maintenance.
  - Diagnostic sur le patrimoine bâti de la collectivité.
  - Gestion d'un patrimoine en intégrant la notion de coût global.
  - Garantie de la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments.
  - Etude de la définition de l'ouvrage et du programme.
  - Montage, planification, coordination d'opérations de construction, réhabilitation des bâtiments, gestion de l'entretien, maintenance des bâtiments.
  - Conduite et suivi des études de faisabilité et de programmation.
  - Définition pour validation des missions et objectifs prioritaires.
  - Arbitrage et opération des choix techniques adaptés dans le cadre de la création, de la réhabilitation, de la gestion et de la déconstruction des bâtiments.
  - Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et l'acte de construire.
  - Choix des options techniques à mettre en œuvre.
  - Lisibilité des actions du service de manière à optimiser les échanges entre équipes, entre les différents services de la collectivité, clients, entreprises.
  - Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage.
  - Supervision de l'organisation d'un chantier.
  - Garantie du respect des ratios qualité/coûts/délais.
  - Appréciation de la conformité des réalisations au regard du cahier des charges du contrat.
  - Mesure de l'impact de la réalisation : retour sur investissement, coût maintenance, coût global.
  - Garantie de la levée des réserves.
  - Anticipation et gestion des dossiers de contentieux.
  - Garantie du respect de l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels.
  - Veille juridique et réglementaire.
  - Application de la réglementation propre au bâtiment.
  - Développement des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus.
  - Participation aux commissions de sécurité.
  - Développement d'une stratégie de diagnostic des insolidités du bâti et de protection des bâtiments contre l'intrusion et la malveillance.
  - Rigueur.
  - Organisation.
  - Réactivité.
  - Qualités relationnelles.
  - Capacité d'adaptation.
  - Qualités rédactionnelles.
  - Sens des responsabilités et goût du service public.
  - Sens du travail en équipe.
  - Force de proposition.
  - Restitution des informations à sa hiérarchie.
  - Autorité.

**Missions :**

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti.
- Montage, planification, coordination d'opérations de construction, réhabilitation des bâtiments, gestion de

l'entretien, maintenance des bâtiments.

- Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et l'acte de construire.
- Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage.
- Prise en compte de la sécurité, solidité, sûreté dans les bâtiments.
- Montage de dossiers de consultation des entreprises.
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments.
- Etablissement d'estimation, de devis et de suivi de l'exécution des travaux.
- Suivi des marchés travaux.
- Contrôle de l'exploitation des bâtiments et locaux.
- Gestion de la maintenance des équipements techniques et du patrimoine de sécurité des bâtiments.
- Suivi des fluides.
- Etablissement d'une programmation technique.
- Etablissement d'un diagnostic des bâtiments.

**Contact et informations complémentaires :** CV et lettre de motivation à adresser à M. le Maire au plus tard le 24 septembre 2021 par courriel, ou courrier postal : Mairie du Pontet, 13 rue de l'Hôtel de Ville BP 20198, 84134 LE PONTET CEDEX.

Téléphone collectivité : 04 30 31 66 56

**Adresse e-mail :** annie.gilly@mairie-lepontet.fr